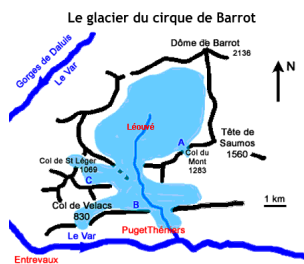


Au Würm comme au Riss, les hautes vallées du **Var** et du **Verdon** ont été envahies par les glaces. Mais nous nous intéresserons ici à un glacier situé plus bas, tant en altitude qu'en latitude : celui qui, selon nous, occupait la vallée de la **Roudoule**, petite rivière qui rejoint le **Var** à **Puget Théniers (Alpes-Maritimes)**.

Le glacier du cirque de Barrot



Les crêtes du **Dôme de Barrot** s'élèvent à plus de 2000 mètres dans les pélites permiennees qui prêtent leurs magnifiques couleurs aux gorges de **Daluis** et du **Cians** toutes proches. Elles délimitent un cirque d'une vingtaine de km², tourné vers l'ouest, dans lequel prend naissance la **Roudoule**.

L'altitude était suffisante pour qu'un glacier s'y développe, mais quelle était son importance et jusqu'où s'étendait-il ? Quelques observations effectuées dans cette vallée nous amènent à penser que les glaces descendaient jusqu'à proximité de **Puget Théniers**.

Au col du **Mont** (1283 m, site repéré **A**), tout d'abord, on note la présence de deux sillons vallonnés, témoins du passage d'une petite diffluence à un niveau de l'ordre de 1330 m. Cette altitude est confirmée par l'existence, dans le voisinage, de trois épaulements qui fournissent des valeurs d'altitude du glacier comprises entre 1300 et 1390 m à la verticale de **Léouvé**.

Sur cette photo, prise des environs du col de **Saint-Léger**, apparaissent deux sites caractéristiques :

- en **B**, des érosions de versant analogues à celles que nous avons décrites à la page sur [les érosions de versant d'origine glaciaire](#). Ceci



nous indique que le glacier a atteint sensiblement le sommet de ce versant (**Crête d'Aurafort**), qui l'a contraint à un virage brutal vers la gauche. Sa surface se situait donc ici aux environs de 1040 m.

- en **C**, un dépôt qui nous semble d'origine morainique, et qui monte au minimum jusqu'à 1050 m.



Une vue plus rapprochée de ce dépôt **C**, collé à la paroi de la **Crête de la Lette**.

Nous n'avons pu reconnaître sur place cette formation, mais sa disposition, sa forme et surtout l'absence de stratification nous amène à penser qu'il s'agit bien là d'un dépôt glaciaire.



À titre de comparaison voici une casse du versant ouest de la **Crête de Blayeul** (région de **Digne, Alpes-de-Haute-Provence**). Il s'agit là d'une grèze litée, formation périglaciaire qui diffère d'un dépôt glaciaire par l'absence d'argile et la présence d'un litage. Celui-ci est bien visible sur la photo, ce qui permet de la différencier d'un dépôt glaciaire.

A contrario, le dépôt **C** de la photo précédente nous paraît bien d'origine glaciaire.

Nous n'avons trouvé aucune autre forme caractéristique dans cette région, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné l'intense érosion qui, depuis la fin du Würm, a affecté ces pélites peu résistantes. Il serait nécessaire, pour conforter les chiffres ci-dessus, de confirmer l'origine glaciaire des dépôts **C** ainsi que l'altitude de leur sommet.

Voir aussi l'[effet des mouvements orogéniques et isostasiques](#).

[Haut de page](#)